



Rapport sur les affaires francophones 2025

Ministère des Affaires francophones
Gouvernement de l'Ontario

Ontario 

Présenté au lieutenant-gouverneur

en conseil. 29 mai, 2025

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025

ISSN 2816-4288 (Imprimé)

ISSN 2816-4296 (En ligne)

This document is available in English under the title:

Report on Francophone Affairs, 2025

Table des matières

Message de la ministre	3
Introduction.....	4
Mandat et rôle du ministère.....	4
Profil démographique francophone en Ontario	4
Services en français.....	7
Stratégie ontarienne pour les services en français en bref.....	7
Désignation des régions.....	8
Sarnia, désormais désignée pour l'offre active de services en français!	8
Élargissement et mise à jour des régions désignées pour l'accès aux services en français.....	10
Désignation des organismes.....	11
Mise à jour du Règlement de l'Ontario 398/93	11
Lancement de la fonction d'évaluation triennale le 1 ^{er} avril 2024.....	11
Nouvel identifiant visuel pour les organismes désignés	12
Développer la capacité des ressources humaines.....	12
Affichage bilingue des offres d'emploi de la fonction publique de l'Ontario : un moteur pour l'attractivité et la compétitivité	12
Coordonnateurs et coordonnatrices pour encadrer les services en français	13
Rôle mobilisateur du ministère des Affaires francophones.....	14
Investir dans un avenir prospère.....	14
Investir dans la francophonie du Nord.....	15
Investir dans une société inclusive	15
Investir dans les services en français.....	16
Un gouvernement à l'écoute.....	16
Unité des services en français du Bureau de l'Ombudsman	16
Nouvelle plateforme d'information	17
Renforcer la représentativité des Francophones de la province	17
Entente Canada-Ontario en matière de services dans la langue de la minorité	17

Table des matières (suite)

Développement économique francophone en Ontario	19
Stratégie de développement économique francophone en bref	19
Fédération des gens d'affaires de l'Ontario francophones de l'Ontario (FGA)	19
Fonds pour soutenir l'entrepreneuriat	21
Renforcer l'entrepreneuriat	21
Soutenir les prestataires de services en français	22
Contribuer à la FGA	22
Fonds pour le renforcement de la vitalité culturelle et économique de l'Ontario	23
Programme d'appui à la francophonie ontarienne	24
Ontario au sein de la francophonie nationale et internationale	25
Au Canada	25
Sur l'échiquier international	27
Organisation internationale de la Francophonie	27
Mission économique	28
L'Ontario français à l'honneur au Sommet de la Francophonie 2024	29
Organisation internationale de la Francophonie	31
Conclusion	32

Avis : dans ce rapport, nous utilisons le masculin pour désigner toute personne, quelle que soit son identité de genre. Cela est fait dans un souci de simplicité et de concision

Message de la ministre

Madame la Présidente,

C'est avec grand plaisir que je dépose ce rapport sur les affaires francophones, mettant en lumière les progrès tangibles réalisés au cours de la dernière année. Ces progrès illustrent l'impact positif du partenariat de longue date entre notre gouvernement et la communauté francophone, une relation de proximité à laquelle je suis fière de contribuer et dont le renforcement – au fil du travail accompli – laisse présager des lendemains prometteurs.



Depuis plusieurs années, nous œuvrons à aménager un environnement à l'intérieur duquel les francophones, qu'ils soient nés en Ontario ou venus d'ailleurs, se sentent accueillis, soutenus et encouragés à atteindre leur plein potentiel. Cette dynamique reste au cœur de notre engagement, et nous poursuivons sans relâche nos efforts pour poser les jalons de la vitalité de nos communautés francophones.

Ce rapport annuel est donc un gage de la collaboration continue entre notre gouvernement et les francophones, les ministères et les partenaires des secteurs associatif, public et privé. C'est ensemble, à l'écoute l'un de l'autre, que nous travaillons à soutenir la communauté francophone et garantir sa pleine contribution à tous les aspects de la société ontarienne.

La Stratégie pour les services en français et la Stratégie de développement économique francophone de l'Ontario en sont les pierres angulaires. Ces outils continueront de soutenir la croissance de la communauté francophone en favorisant sa viabilité et son développement à travers des mécanismes qui permettent à chaque citoyen de s'établir, de s'investir, de prospérer et de contribuer à la vie de leur communauté et de la province.

Cette année, l'Ontario a d'ailleurs eu l'occasion de mettre ses efforts en exergue devant la communauté francophone internationale. Notre participation aux activités de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en particulier la Mission économique et commerciale en Amérique du Nord et le Sommet de la Francophonie en France, a permis non seulement de concrétiser notre engagement au sein de la Francophonie, mais aussi de rappeler le rôle crucial de la province dans la promotion de la francophonie.

Je remercie chaleureusement le Premier Ministre, les membres du Conseil des ministres, ainsi que nos nombreux partenaires des secteurs publics, parapublics et privés, pour leur soutien indéfectible. Ces efforts conjoints ont permis d'améliorer la qualité des services offerts à la communauté francophone de la province et de consolider sa place centrale au sein de la société ontarienne. En favorisant la prospérité de notre francophonie, nous contribuons à bâtir un Ontario plus inclusif, dynamique et prospère, car notre gouvernement reconnaît que la diversité linguistique et culturelle est un levier essentiel pour le développement et l'avenir de notre province.

A handwritten signature in black ink, reading 'Caroline Mulroney'.

L'honorable Caroline Mulroney
Ministre des Affaires francophones

Introduction

Mandat et rôle du ministère

Le ministère des Affaires francophones a pour mandat d'administrer la [Loi sur les services en français](#) et de mettre des mesures et politiques en place afin de permettre à l'ensemble des francophones de l'Ontario d'avoir accès aux services gouvernementaux provinciaux en français. Il a également pour mission de promouvoir leur pleine participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la province, dans le respect de leur patrimoine linguistique et culturel.

Profil démographique francophone en Ontario

L'Ontario est une province en plein essor démographique, soutenue par l'immigration francophone, laquelle joue un rôle clé dans l'enrichissement de sa francophonie et la préservation de sa diversité culturelle. Ce dynamisme se reflète dans la richesse de ses communautés francophones, tant celles qui sont bien établies que celles qui choisissent la province comme nouvelle terre d'accueil. Ainsi, pour la troisième année consécutive, l'Ontario a dépassé en 2024 son objectif d'immigration francophone de 5 % en accueillant environ 19 700 francophones. Ceci représente 9,6 % des nouveaux résidents permanents, soit près d'un nouvel arrivant ontarien sur 10 parlant le français.



L'Ontario compte plus de 652 000 francophones. Selon le recensement de 2021 et en se basant sur la **Définition inclusive de francophone (DIF)**, la population francophone compte maintenant 652 540 personnes, ce qui représente une augmentation de 30 125 personnes depuis 2016.

Vers une définition plus inclusive de la population francophone

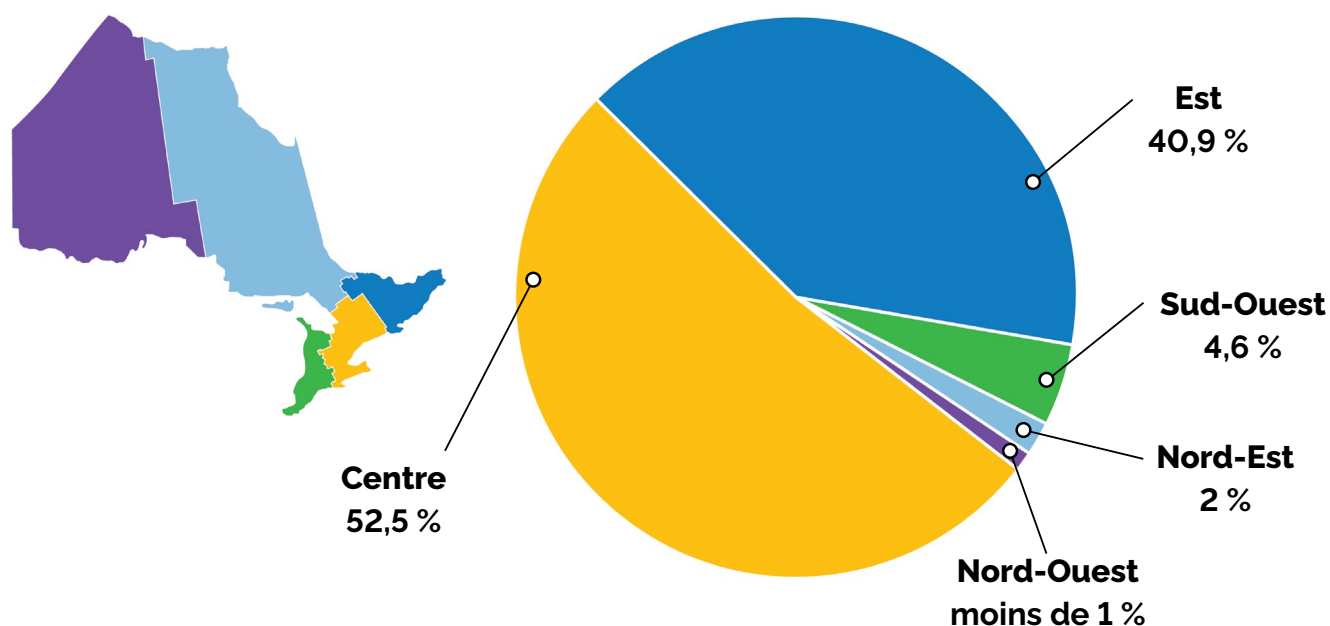
Depuis 2007, des efforts ont été déployés pour réviser la définition de la population francophone en Ontario, afin de mieux refléter la réalité dynamique et diversifiée de cette communauté en constante évolution. L'ancienne méthode, qui ne prenait pas en compte les nouvelles réalités des francophones, notamment ceux vivant à l'extérieur du Québec, a cédé la place à une approche plus inclusive.

Cette définition a été adoptée par le gouvernement de l'Ontario en 2009, avec la mise en place d'une définition inclusive de francophone. Cette nouvelle définition élargit le concept de francophone à l'ensemble des personnes qui, bien que n'ayant pas le français comme langue maternelle, parlent français à la maison.

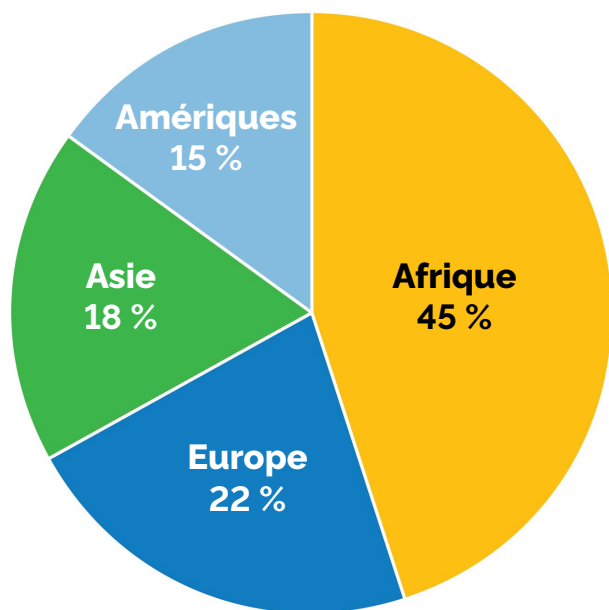
Cette avancée a élargi la définition de la francophonie en Ontario, offrant une plus grande place aux communautés culturelles et aux familles mixtes. Elle a également renforcé le sentiment d'appartenance, en permettant à un plus grand nombre de francophones, dont la langue maternelle n'est pas le français, de se reconnaître et de participer activement à la vie culturelle, sociale et économique de la province.

En 2023, le ministère des Affaires francophones a collaboré avec Statistique Canada pour établir le [profil démographique de la francophonie ontarienne](#), selon cette définition inclusive. Les chiffres de ce document ont été calculés par Statistique Canada selon la définition inclusive de francophone et peuvent différer de ceux d'autres sources utilisant une définition différente.

Communautés francophones ethnoculturelles par région de la province

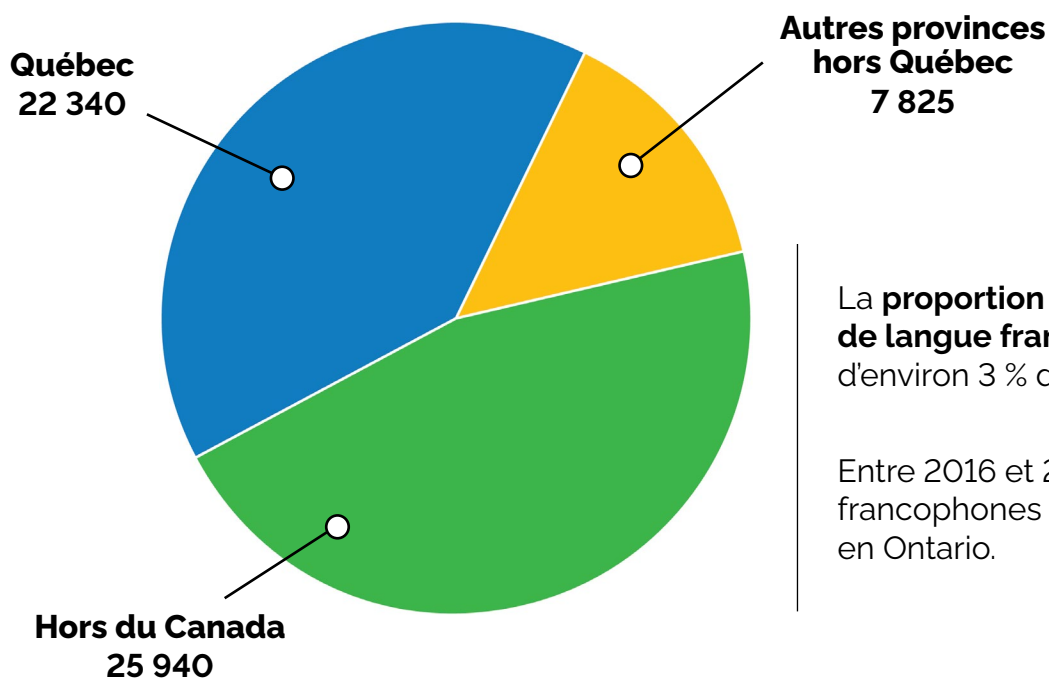


Immigrants francophones Lieu de naissance hors du Canada



Aujourd'hui, les communautés ethnoculturelles représentent **20,3 %** de la population francophone de l'Ontario, comparativement à **16 %** en 2016.

Proportion d'immigrants d'expression française en Ontario



La **proportion d'immigrants de langue française** a augmenté d'environ 3 % depuis 2016.

Entre 2016 et 2021, **56 105** francophones se sont établis en Ontario.

Services en français

Stratégie ontarienne pour les services en français en bref

Mise de l'avant en novembre 2021, la [Stratégie ontarienne pour les services en français](#) vise à améliorer l'accès, la qualité et la disponibilité des services en français pour l'ensemble de la population francophone de la province.

La Stratégie s'articule autour de trois axes principaux :

- moderniser le cadre législatif dont la *Loi sur les services en français*
- développer une main-d'œuvre francophone et bilingue plus importante
- optimiser la planification et la prestation des services

Un cadre législatif modernisé

Le cadre législatif de l'Ontario pour la prestation de services en français est constitué de la [Loi sur les services en français](#) et de ses règlements d'application.

Ensemble, ils établissent les obligations légales en matière de prestation de services en français des ministères, de leurs agences, des organismes désignés en vertu de la loi et des tierces parties qui fournissent des services au compte du gouvernement.

Ces obligations s'appliquent aux points de service situés dans les régions désignées en vertu de la loi, ainsi qu'aux sièges sociaux.

La loi confie au ministère le rôle crucial de veiller à l'application de ces droits, en collaborant avec d'autres ministères et organismes pour veiller à ce que les services en français soient accessibles et de qualité.

Depuis 2021, des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie. La section suivante présente les principales réalisations de l'année écoulée.

Désignation des régions

Les régions désignées en Ontario

Une région désignée fait référence à une zone géographique dans laquelle les francophones ont le droit d'accéder à des services en français, en vertu de la loi.

La désignation peut être envisagée là où la population francophone dépasse 5 000 personnes dans un milieu urbain, ou représente 10 % de la population totale de la région (municipalités régionales, comtés, villes et villages). Dans certains cas, une région pourrait être désignée en raison du soutien significatif au sein de la communauté en faveur de cette démarche.

Selon le recensement de 2021, 80 % des francophones de l'Ontario vivent dans une région désignée.

Sarnia, désormais désignée pour l'offre active de services en français!

Depuis le 1^{er} novembre 2024, les services du gouvernement de l'Ontario sont accessibles en français dans la ville de Sarnia, conformément à la *Loi sur les services en français*. La désignation de la ville de Sarnia en vertu de la loi résulte d'une demande formulée par le Regroupement des organismes francophones de Sarnia-Lambton et du Centre culturel francophone Joliet, deux organismes francophones locaux.

Suite à cette désignation, seize ministères et agences gouvernementales ont mis en place les capacités nécessaires pour garantir des services en français équivalents à ceux offerts en anglais :

- **Régie des alcools de l'Ontario** : la société d'État a recruté des employés pouvant s'exprimer en français pour répondre aux besoins des clients francophones et a mis en place des panneaux signalant aux clients que le personnel bilingue porte un badge vert orné d'une fleur de lys blanche, facilitant ainsi l'identification des employés parlant français.

- **Ministère du Procureur général** : par l'intermédiaire de l'équipe de services en français du Programme d'aide aux victimes et aux témoins, le ministère offre plusieurs services en français dans la région de l'Ouest, dont maintenant Sarnia. Cela inclut des interventions téléphoniques en français, des préparations d'audiences en français, ainsi que des messages vocaux et des signatures de courriels bilingues. Les appels sont traités avec une offre active de services en français. Panneaux, enveloppes et lettres d'introduction sont également en français, permettant une communication claire et accessible pour les clients francophones.
- **Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs** : la Division de la conformité en matière d'eau potable et d'environnement a enregistré des progrès significatifs dans la mise en œuvre des exigences bilingues. Un poste bilingue à temps plein a été créé à Sarnia, ce qui permet d'offrir des services virtuels et en personne. Le Système de réponse vocale interactive (RVI) dans les bureaux est bilingue. Il en est de même pour les messages vocaux du personnel et la signalisation dans les zones publiques.
- **Ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux** : un poste de personnel bilingue à temps plein a été pourvu au sein de la Direction des services régionaux et ministériels à Windsor afin de desservir la ville de Sarnia. La personne qui occupe le poste offre à la fois des services virtuels et en personne.

La désignation de Sarnia reflète l'essor d'une communauté francophone qui bénéficie du soutien du gouvernement de l'Ontario pour assurer sa pérennité.

Élargissement et mise à jour des régions désignées pour l'accès aux services en français

Dans le cadre de l'amélioration continue des services offerts à la communauté francophone, le ministère des Affaires francophones a proposé une mise à jour de la liste des régions désignées en vertu de la *Loi sur les services en français*. En décembre 2024, la population ontarienne a été invitée à consulter une proposition d'élargissement sur le Registre de la réglementation de l'Ontario et à soumettre ses commentaires.



Si elle est approuvée, la proposition aurait pour effet d'élargir les régions désignées, permettant à plus de **7 000** francophones additionnels de bénéficier de services en français dans la région où ils habitent.

Ces services couvrent divers domaines, tels que les services juridiques et communautaires. La mise à jour de la liste des régions désignées inclurait également la modification du nom de quelques municipalités ayant changé depuis leur désignation.

Cette mise à jour serait suivie d'une période de mise en œuvre de trois ans pour favoriser l'expansion efficace des services dans les régions désignées.

Désignation des organismes

Désignation d'organismes en vertu de la *Loi sur les services en français*

Les organismes subventionnés par des fonds publics ont la possibilité de soumettre une demande de désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*, afin de faire valoir leur engagement à servir la communauté francophone de leur région. Introduite en 1994, cette désignation engage les organismes à offrir des services en français, en fonction de l'étendue de leur désignation. Certains organismes peuvent obtenir une désignation totale, c'est-à-dire que tous leurs services répondent aux exigences de la désignation et sont offerts en français, tandis que d'autres reçoivent une désignation partielle, pour les services et programmes spécifiquement offerts en français.

Une fois désignés, ces organismes sont inscrits dans le [Règlement de l'Ontario 398/93 : désignation d'organismes offrant des services publics](#), officialisant leur statut de prestataire de services en français en conformité avec la loi.

Mise à jour du Règlement de l'Ontario 398/93

Le ministère travaille à la mise en œuvre d'un plan triennal de mise à jour du règlement. Cet ambitieux projet a déjà produit des résultats concrets. Le 1^{er} janvier 2025, la révision la plus importante de ce règlement à date est entrée en vigueur, avec 73 organismes mis à jour. Ceci porte à 132 le nombre d'organismes dont les informations ont été actualisées depuis le 1^{er} janvier 2023.

Lancement de la fonction d'évaluation triennale le 1^{er} avril 2024

Le ministère poursuit ses efforts entamés depuis 2019 pour simplifier le processus de désignation afin d'encourager plus d'organismes offrant des services en français à obtenir la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*.

Au printemps 2024, le ministère a mis à jour l'outil de désignation des services en français afin d'inclure une fonction d'évaluation triennale permettant de valider la conformité des organismes aux exigences établies. Cette évaluation confirme que les organismes respectent les critères de désignation du ministère des Affaires francophones et qu'ils maintiennent un haut niveau de qualité dans la prestation des services en français.

Nouvel identifiant visuel pour les organismes désignés

Le ministère des Affaires francophones propose pour la première fois une identité visuelle afin de mettre en valeur les organismes désignés et faciliter l'identification des services en français à travers la province. Cette initiative a été dévoilée lors du congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) en octobre 2024.

Inspirée par le vert profond du drapeau franco-ontarien, cette marque représente un lien visuel fort qui favorise le sentiment d'appartenance au sein de la communauté francophone. Intégrés dans une bulle, les guillemets français illustrent l'engagement du gouvernement à promouvoir le dialogue et la prestation de services en français.



L'identifiant visuel est destiné aux organismes qui ont obtenu une désignation, qu'elle soit partielle ou totale, pour leurs services en français en vertu de la *Loi sur les services en français*. Le gouvernement informera directement les organismes de la possibilité d'utiliser la marque officielle une fois celle-ci disponible à partir de la plateforme de désignation numérique.

Développer la capacité des ressources humaines

Dans le cadre de son engagement à améliorer l'accès aux services en français, le gouvernement de l'Ontario a mis en place diverses initiatives pour assurer une prestation efficace et continue de services en français au sein de ses ministères et agences. Voici quelques-unes des principales mesures témoignant des progrès effectués :

Affichage bilingue des offres d'emploi de la fonction publique de l'Ontario : un moteur pour l'attractivité et la compétitivité

Depuis janvier 2024, toutes les offres d'emploi de la fonction publique de l'Ontario (FPO) destinées au public sont publiées en anglais et en français. Pilotée par le Conseil du Trésor en partenariat avec le ministère des Affaires francophones, cette mesure témoigne de l'engagement du gouvernement à renforcer la capacité bilingue de la fonction publique.

Depuis le lancement de cette initiative, la fonction publique de l'Ontario a affiché près de 3 000 offres d'emploi en anglais et en français, la positionnant ainsi comme employeur inclusif qui soutient activement la Stratégie ontarienne pour les services en français.

Coordonnateurs et coordonnatrices pour encadrer les services en français

La *Loi sur les services en français* prévoit que tous les ministères du gouvernement soient dotés d'un poste de coordination des services en français afin de les soutenir dans l'application de leurs obligations linguistiques.

Leur rôle est de veiller à ce que les services des ministères et des agences soient disponibles en français, en exigeant l'utilisation de cette langue dans les communications officielles, en offrant des conseils aux ministères pour améliorer les services, et en surveillant la qualité de ces services tout en évaluant les besoins des communautés francophones. Le ministère des Affaires francophones travaille en étroite collaboration avec les personnes occupant les postes de coordination des services en français pour veiller à ce que les obligations des ministères en matière de services en français soient respectées.

Les personnes occupant les postes de coordination des services en français du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) ont lancé, à la fin de l'exercice financier 2023-2024, une série de bulletins d'information trimestriels portant sur les services en français. Le premier bulletin, publié pour marquer le premier anniversaire de l'entrée en vigueur du [*Règlement de l'Ont. 544/22: Offre active de services en français - mesures prescrites*](#), a souligné l'importance de l'accueil bilingue et des protocoles à suivre pour garantir la continuité des services en français. Ce bulletin, envoyé par le directeur administratif de ce ministère à l'ensemble des sous-ministres et aux coordinateurs des services en français dans plusieurs ministères, vise à soutenir les priorités stratégiques du gouvernement pour améliorer l'accès et la qualité des services en français.

Rappel : règlement sur l'offre active

Dans la foulée de la modernisation de la *Loi sur les services en français*, un nouveau règlement qui définit les mesures que les organismes assujettis à la loi doivent mettre en place pour assurer une offre active de services en français est entré en vigueur le 1^{er} avril 2023. Celui-ci impose aux ministères, agences et aux organismes prestataires de services, d'intégrer l'offre de services en français dès le premier contact avec les citoyens. Ainsi, il incombe au prestataire d'identifier ces services, et non plus aux demandeurs francophones. Ce règlement novateur fournit à l'Ontario l'un des cadres les plus élaborés en matière de prestation d'offre active de services gouvernementaux.

Rôle mobilisateur du ministère des Affaires francophones

Le ministère travaille en partenariat avec les autres ministères afin de répondre aux besoins croissants de la communauté francophone en assurant l'excellence et la continuité des services en français. Voici quelques exemples de mise en œuvre de la Stratégie de services en français des ministères partenaires :

Investir dans un avenir prospère

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité

Plusieurs initiatives ont élargi l'accès à une éducation postsecondaire en français de qualité pour la population étudiante, tout en répondant à des besoins pressants dans les domaines clés pour le développement de la francophonie ontarienne. Entre autres :

- L'Université de l'Ontario français (UOF) a initié un programme de baccalauréat en administration des affaires élargissant ainsi son offre académique qui comprend déjà, entre autres : la gestion et le développement des ressources humaines, la planification financière, la gestion et le développement organisationnel, et la gestion des services en français et des langues officielles.
- Grâce à un soutien de la province, l'Université d'Ottawa et l'UOF ont augmenté le nombre de places financées spécifiquement pour les programmes de formation des enseignants en langue française. Cela inclut le financement de 70 places supplémentaires à l'Université d'Ottawa en 2023-2024 et en 2024-2025, ainsi qu'une augmentation de la capacité d'inscription à l'UOF permettant désormais d'accueillir jusqu'à 160 places, en équivalent temps plein (ETP) par année universitaire..

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Un investissement de 750 000 \$ sur trois ans a été réalisé pour soutenir un programme de formation préapprentissage en mécanique d'équipement lourd au Collège Boréal, spécifiquement destiné aux femmes francophones. Ce programme offre aux participantes un accès simplifié à l'industrie de la mécanique d'équipement lourd, avec une formation gratuite de 21 semaines suivie d'un stage de 8 semaines.

Investir dans la francophonie du Nord

Ministère du Développement et de la croissance économique du Nord

Depuis juin 2018, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) a investi plus de 106 millions de dollars dans 914 projets francophones. Ces investissements ont permis la création ou le maintien de 1 387 emplois, contribuant ainsi au développement économique et à la vitalité de la communauté francophone dans le Nord de l'Ontario.

Pour maximiser les résultats et assurer le succès des candidatures des projets destinés à la communauté francophone, les personnes qui soumettent des projets aux programmes de la SGFPNO sont accompagnées par des conseillers bilingues en développement du Nord (CDN) du Ministère du Développement et de la croissance économique du Nord à chaque étape du processus de demande.

Ministère de la Santé

En 2024, le ministère de la Santé a investi plus de 1,8 million de dollars sur quatre ans pour élargir les services de traduction aux bureaux de santé publique et aux équipes de Santé Ontario dans le Nord. Cette initiative assure la conformité avec la *Loi sur le redressement des soins de longue durée* et la *Loi sur les services en français*. L'expansion vise à fournir des services de traduction de l'anglais au français pour les documents destinés au public, améliorant ainsi la disponibilité de l'information essentielle sur la santé en français dans toute la province. Cet investissement a pour objectif de rendre accessible l'information essentielle sur la santé aux communautés francophones, à améliorer la navigation et à faire en sorte que les personnes qui fréquentent les établissements de soins de longue durée, qu'il s'agisse de patients, de clients ou de résidents, reçoivent les mises à jour et les services essentiels en matière de santé dans la langue de leur choix.

Investir dans une société inclusive

Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité

En 2022-2023, le ministère a financé Elder Abuse Prevention Ontario (EAPO) pour développer le *Réseau de prévention de la maltraitance des aîné.e.s francophones de l'Ontario*. Ce projet a poursuivi sa croissance en 2023-2024 grâce à un financement prolongé et une collaboration avec la Fédération des aîné.e.s et des retraité.e.s francophones de l'Ontario (FARFO). En 2023-2024, l'EAPO a organisé plusieurs réunions, sessions éducatives et formations, qui ont atteint du large public. De plus, en 2024-2025 le ministère a attribué près de 700 000 \$ à 14 programmes *Centres de vie active pour personnes âgées* (CVAPA) destinés à la population aînée francophone, et à 40 autres programmes CVAPA offrant des programmes dans les deux langues officielles. Les programmes comprennent des activités sociales, culturelles et récréatives.

Ministère des Soins de longue durée

Le ministère poursuit son objectif d'offrir des soins adaptés aux besoins linguistiques, ethniques et culturels. Entre avril 2024 et mars 2025, deux (2) projets de soins de longue durée proposant des services ciblant les francophones ont été mis en chantier. Ces exploitants ont proposé d'offrir des services adaptés à la population francophone, y compris des lits réservés à cette communauté.

Investir dans les services en français

Ministère de la Santé

Les Services de soutien à la santé à domicile et en milieu communautaire de Hamilton Niagara Haldimand Brant ont collaboré avec le Centre de santé communautaire Hamilton pour créer un nouveau poste de coordination de la clinique francophone. Ce poste est intégré au centre de santé communautaire et soutient les besoins des personnes en matière de coordination des soins et de navigation dans le système de santé. La personne responsable de la coordination clinique participe également aux évaluations des besoins en soins infirmiers, ce qui peut contribuer à éviter les visites aux urgences. Ce rôle a également permis au personnel de communiquer avec les patients francophones de Hamilton, en dehors du centre de santé communautaire, afin d'offrir des services de coordination des soins dans la langue officielle de leur choix.

Un gouvernement à l'écoute

Unité des services en français du Bureau de l'Ombudsman

Le ministère des Affaires francophones de l'Ontario et le Commissaire aux services en français partagent un même engagement : favoriser l'amélioration continue des services destinés à la communauté francophone.

Indépendant du gouvernement, le Commissaire examine les plaintes et fait des recommandations pour améliorer la prestation des services en français. Le ministère, quant à lui, collabore étroitement avec les autres ministères provinciaux afin d'analyser et répondre aux recommandations formulées dans les rapports annuels et rapports d'enquête de l'Unité des services en français du Bureau de l'Ombudsman.

Dans le cadre de ce processus, le gouvernement informe régulièrement le Commissaire des avancées dans l'évaluation et la mise en œuvre de ses recommandations.

Le gouvernement félicite la Police provinciale de l'Ontario (PPO), récipiendaire du premier Prix de l'Ombudsman pour la bonne gouvernance. La PPO a été récompensée pour l'amélioration de ses services en français, notamment en réglant des problèmes techniques liés à la diffusion des alertes AMBER en anglais et en français simultanément. Elle a également mis en place des initiatives exemplaires d'offre active de services en français, conformément à la *Loi sur les services en français*. Ces efforts ont d'ailleurs été soulignés dans le Rapport annuel du Commissaire aux services en français, lequel a été publié par le Bureau de l'Ombudsman en décembre 2024.

Une plateforme essentielle pour informer la communauté francophone des annonces et initiatives clés

En juin 2024, le ministère a lancé son compte [LinkedIn](#) dans le but de moderniser et d'amplifier la communication avec la communauté francophone. Cette plateforme bilingue offre un espace privilégié pour diffuser des annonces importantes, non seulement du ministère, mais aussi des autres ministères de l'Ontario et des organismes œuvrant pour la francophonie ontarienne. Le lancement de ce compte témoigne d'un engagement renouvelé à assurer une communication transparente, accessible et en temps réel avec la communauté.

Renforcer la représentativité des francophones de la province

Entente Canada-Ontario en matière de services dans la langue de la minorité

L'Entente Canada-Ontario en matière de services dans la langue de la minorité est une entente de collaboration pluriannuelle entre les gouvernements fédéral et provincial pour soutenir la planification et la prestation des services en français à la communauté francophone. Elle vise à créer de nouveaux services en français et à améliorer ceux qui sont déjà en place, et ce, afin de mieux répondre aux besoins des francophones.

Le ministère des Affaires francophones joue un rôle central dans cette entente en faisant valoir les besoins spécifiques de la population francophone de la province.

En 2024, l'Ontario a conclu une nouvelle entente, avec une contribution annuelle bonifiée de 4 000 000 \$ pour chacun des quatre exercices de la période allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028.

À la suite de la signature de l'accord le 20 mars 2024, les ministères ont été invités à soumettre des projets au ministère des Affaires francophones, visant à améliorer l'accès et la qualité des services en français dans des domaines comme la justice, l'éducation et l'économie bilingue.

Exemples d'initiatives financées dans le cadre de la nouvelle Entente :

- **Lutte contre le racisme anti-noir dans le système éducatif public de l'Ontario – Composante francophone** : la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) a développé un plan d'action pour lutter contre le racisme anti-noir dans l'éducation, avec des consultations ciblées auprès de la communauté francophone noire. Cette initiative a abouti à un plan d'action lancé en automne 2024, comprenant des traductions en français et des interprétations en langue des signes québécoise (LSQ).
- **Soutien à la culture et à la créativité francophone du Nord** : le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) soutient les artistes francophones du Nord qui rencontrent des obstacles liés à l'accès aux ressources. Ce projet vise à surmonter ces barrières, préserver et promouvoir le patrimoine culturel francophone et offrir des possibilités de développement professionnel pour les artistes francophones dans divers domaines, tout en mettant en place des programmes d'éducation artistique pour les étudiants francophones.
- **Renforcement de la capacité des services en français à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB)** : grâce au financement de l'entente, la WSIB renforce ses capacités à offrir des services en français en recrutant du personnel bilingue, en sensibilisant aux services offerts et en soutenant la rétention des employés francophones dans ce secteur essentiel.

Le développement économique en Ontario

Stratégie de développement économique francophone en bref

Élaborée par le ministère des Affaires francophones avec plusieurs ministères partenaires, la [Stratégie de développement économique francophone de l'Ontario](#) repose sur trois axes principaux :

1. l'entrepreneuriat et l'innovation francophones
2. la formation d'une main-d'œuvre qualifiée bilingue
3. la promotion de la francophonie comme un atout économique

Cette approche s'appuie sur les conclusions de consultations antérieures et sur des recommandations visant à soutenir l'écosystème des affaires francophones dans la province.

Suite aux recommandations formulées, l'une des premières actions du gouvernement a été d'accorder un fonds de démarrage pour appuyer le développement d'un réseau d'affaires francophones ontarien, aujourd'hui la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario (FGA), en 2021.

La Stratégie représente un engagement ferme de l'Ontario à renforcer et à valoriser la francophonie comme un moteur de prospérité économique.

Fédération des gens d'affaires (FGA)

Depuis janvier 2021, la Fédération des gens d'affaires propose des services de mentorat, de formation, une base de données d'entrepreneurs francophones et un service de conciergerie pour favoriser les occasions d'affaires. Aujourd'hui, regroupant plus de 5 000 membres, elle est l'un des principaux acteurs de l'Alliance des patronats francophones et de la nouvelle Alliance de la francophonie économique canadienne (AFEC), ce qui la place en excellente position pour accompagner les entrepreneurs et entreprises francophones de l'Ontario.

La Fédération des gens d'affaires, avec le soutien du gouvernement de l'Ontario, a publié un second [Livre blanc sur l'économie franco-ontarienne](#) en janvier 2025, qui met en lumière l'importance et le potentiel de l'écosystème des affaires franco-ontarien. Financé par le ministère des Affaires francophones dans la foulée d'une étude menée en 2022, ce rapport met en évidence la forte présence des entreprises francophones de la province et leur potentiel de croissance important.



Le nombre d'entreprises dirigées par des francophones en Ontario est estimé à **plus de 30 000**

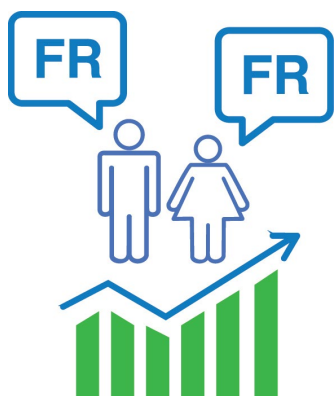


Ces entreprises affichent un taux de croissance annuel **supérieur à 20 %**



En Ontario en 2022, **73 000 entreprises** offraient des services en français

Les travailleurs bilingues bénéficient d'un avantage salarial



Gagnant en moyenne **10 600 dollars de plus** par année que leurs homologues anglophones, ces travailleurs bilingues contribuent ainsi significativement au PIB provincial



348 730 personnes utilisent le français au travail et près de **900 000**

sont en mesure de travailler en français, ce qui témoigne d'un potentiel significatif d'utilisation du français dans le milieu professionnel

Ces données mettent en évidence que la francophonie est un creuset exceptionnel pour le développement des entreprises. Elles témoignent également de la pertinence de l'un des trois axes de la Stratégie de développement économique, à savoir le soutien à l'expansion des marchés comme levier essentiel pour assurer leur croissance.

Des fonds pour soutenir l'entrepreneuriat

Reconnaissant la francophonie comme un atout économique majeur, le gouvernement bonifie l'enveloppe annuelle pour le développement économique francophone, la faisant passer à 800 000 \$ en 2023-2024. Ce financement solidifie les capacités des petites et moyennes entreprises (PME) francophones en Ontario et améliore leurs perspectives économiques auprès des marchés mondiaux, contribuant ainsi à la croissance économique de la province.

En 2024-2025, cet investissement annuel a permis de :

1. Renforcer l'entrepreneuriat avec la Société économique de l'Ontario et Impact ON : formation et soutien pour les entrepreneurs franco-ontariens

L'enveloppe allouée a permis de soutenir la [Société Économique de l'Ontario](#) (SÉO), à qui une somme de **125 000 \$** a été attribuée pour la prestation de formations entrepreneuriales spécifiquement conçues pour les francophones de l'Ontario et les nouveaux arrivants. Ces formations visaient à aider les participants à développer leurs compétences entrepreneuriales, à gérer efficacement leurs finances, à valoriser leur travail, à promouvoir leurs projets, à élargir leur réseau professionnel et à réussir dans le monde de l'entrepreneuriat. Grâce à l'appui gouvernemental, la SÉO a joué un rôle déterminant dans l'autonomisation des participants, la création de possibilités économiques et la croissance de l'entrepreneuriat francophone en Ontario.

[Impact ON](#) (anciennement le Conseil de la coopération de l'Ontario) quant à lui, a reçu **200 000 \$** pour la mise en place d'un écosystème de soutien global dédié aux femmes entrepreneures. Ce financement a permis de développer un programme de coaching individualisé, des formations collectives mensuelles, une nouvelle cohorte du programme d'incubation intensif, ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Des événements de réseautage ont également accompagné ce dispositif, visant à renforcer la position des femmes entrepreneures et à favoriser leur succès dans le monde des affaires.

2. Soutenir les prestataires de services en français avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle essentiel en tant que moteurs économiques en contribuant à la fois au développement social et à la dynamique économique locale de l'Ontario. Pour favoriser leur efficacité et leur pérennité, il est primordial de soutenir la montée en compétences de leurs équipes.

Par l'entremise d'un financement de **175 000 \$** accordé à l'[Assemblée de la Francophonie de l'Ontario](#) (AFO), le ministère a soutenu activement la formation des employés et des bénévoles des organismes franco-ontariens. Ce financement a permis à l'AFO d'offrir des programmes de formation ciblés dans huit domaines essentiels pour renforcer les compétences et la gestion au sein de ces organismes :

- le financement auto-généré
- le financement gouvernemental
- la livraison de programmes et services
- la gouvernance
- la gestion financière
- les ressources humaines
- les communications et relations publiques
- le marketing

3. Contribuer à la Fédération des gens d'affaires de l'Ontario, un pilier du développement économique franco-ontarien

Le gouvernement a accordé **250 000 \$** à la Fédération des gens d'affaires pour :

- maintenir et renforcer ses activités et appuyer les services gratuits qu'elle offre aux entrepreneurs et organismes francophones de l'Ontario
- promouvoir et maintenir ses portails Quartier d'affaires et inkubo



- organiser des événements de réseautage comme le Forum franco-ontarien des affaires
- financer la deuxième phase d'une étude approfondie sur les entreprises francophones (*Livre Blanc sur l'économie franco-ontarienne* édition 2025)
- soutenir la participation de l'Ontario à des activités de réseautage et d'occasions d'affaires sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

En 2024, le secteur des affaires francophones de la province a notamment connu une avancée marquante grâce au partenariat stratégique entre la Fédération des gens d'affaires et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce. Ce partenariat a permis à la Fédération de bénéficier d'un financement de 500 000 \$ sur deux ans, une reconnaissance de l'impact de cet organisme de soutien aux entrepreneurs et aux PME francophones à l'échelle provinciale.

Grâce à ce financement, la Fédération est en mesure de mieux aiguiller les entrepreneurs francophones vers des programmes financés par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, offerts en anglais et donc parfois méconnus des francophones :

- le [Centre de compétences en numérisation](#), le [Programme pour le développement régional](#), les [Centres régionaux d'innovation](#) et leurs programmes tels que [Collaborate 2 Commercialize](#), les bourses [Ready for Market](#), [Business Acceleration Program](#), [Youth Entrepreneurship Fund](#).

Surtout, la Fédération travaillera de manière rapprochée avec le réseau des [Centres d'encadrement des petits entrepreneurs](#), afin de permettre aux entrepreneurs francophones de bénéficier de leurs programmes dont ceux des bourses [Entreprise en démarrage Plus](#) et [Entreprise d'été](#).

Parallèlement, le ministère des Affaires francophones soutient ces efforts en faisant la promotion des initiatives entrepreneuriales francophones, tandis que l'aiguillage vers les programmes de financement du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce représente un levier important pour soutenir la croissance des entreprises franco-ontariennes.

Des fonds pour le renforcement de la vitalité culturelle et économique de l'Ontario

Le gouvernement demeure un acteur essentiel dans le renforcement de la dynamique culturelle et économique des communautés francophones de l'Ontario, en épaulant des initiatives locales communautaires et entrepreneuriales qui offrent des possibilités concrètes pour les francophones, tout en favorisant leur bien-être général.

Programme d'appui à la francophonie ontarienne

Le Programme d'appui à la francophonie ontarienne (PAFO) soutient la vitalité culturelle et économique de la population francophone en finançant des projets qui améliorent les services de première ligne et font la promotion de la langue française et la culture francophone.

Lancé en 2017 avec une enveloppe de 1 million de dollars, la province a ensuite injecté la somme additionnelle d'un million de dollars à partir de 2021-2022, ce qui portait la contribution annuelle totale à 2 millions de dollars. En 2024-2025, grâce à l'Entente Canada-Ontario relative aux services dans la langue de la minorité, un million de dollars supplémentaire a été alloué, portant ainsi l'enveloppe totale à 3 millions de dollars afin de financer des initiatives d'organismes communautaires, sociaux, et d'entreprises qui offrent des services en français ou ciblent les marchés francophones afin de :

- renforcer la formation et le recrutement de la main-d'œuvre francophone
- encourager le développement des services en français, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux
- stimuler la prospérité économique de la communauté franco-ontarienne

Cette année, grâce à l'augmentation de l'enveloppe, le ministère a appuyé un total de 73 projets. Parmi les projets retenus, voici quelques exemples :

- *Vision'Elles : Réinventer le Futur au Féminin*, six ateliers de formation visant à élargir les réseaux professionnels et renforcer le leadership des femmes francophones.
- *Compétences 360 : accélérateur de carrière*, quatre ateliers en personne et virtuels axés sur la collaboration, l'adaptabilité, la résolution des problèmes et la communication en employabilité à environ 300 participants.
- *Compagnon des soins*, un projet pour améliorer les soins aux aînés en recrutant huit nouveaux employés et formant deux employés bilingues pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine des soins de santé dans le Nord de l'Ontario.
- *Programme de mentorat en employabilité pour les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants*, visant à soutenir l'intégration professionnelle de ces francophones dans la région du Grand Toronto.

L'Ontario au sein de la francophonie nationale et internationale

Le ministère des Affaires francophones mène des efforts stratégiques avec ses partenaires francophones au niveau national et international pour déployer des initiatives visant à renforcer la présence et l'impact de la francophonie.

Au Canada

Sur la scène nationale, l'Ontario joue un rôle important au sein du [Conseil des ministres sur la francophonie canadienne](#) (CMFC). Les rencontres des ministres et du réseau de fonctionnaires francophones sous leur tutelle permettent d'identifier les risques et opportunités dans les communautés francophones en situation minoritaire. C'est lors d'une de ces rencontres en décembre 2020 que la ministre des Affaires francophones de l'Ontario a obtenu le soutien de ses collègues pour la réalisation d'une étude portant sur l'offre et la demande de main-d'œuvre bilingue dans un contexte pancanadien.

Depuis la publication des résultats de cette étude, le CMFC approfondit les travaux pour identifier les besoins de main d'œuvre bilingue dans ces communautés, contribuant ainsi à une meilleure planification des besoins en ressources humaines à l'échelle nationale. Dans cette optique, l'Ontario a joué un rôle instrumental en soutenant la mise en place de la première Agora économique, un événement majeur organisé par le CMFC en août 2024 à Halifax.



Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux à la réunion du CMFC en août.

Cette rencontre avait pour objectif de rassembler les acteurs clés afin de dégager des pistes concrètes pour renforcer la contribution de la francophonie à la prospérité économique du Canada. Lors de l'Agora, plusieurs enjeux ont été abordés, notamment l'importance de répondre aux besoins de main-d'œuvre bilingue à travers le pays et les possibilités liées à l'immigration francophone.

L'Ontario se distinguait notamment par une forte représentation lors de cet événement, les présentations et les interventions des panels étant assurées par :

- Roda Muse, gouvernement de l'Ontario
- Aurélie Lacassagne, Université de Hearst
- Julien Geremie, Impact ON
- Dominic Mailloux, Alliance de la francophonie économique canadienne (AFEC) et Fédération des gens d'affaires (FGA) de l'Ontario
- Robert Manseau, Commerce Management Group

L'Ontario a joué un rôle instrumental en soutenant la mise en place de la première Agora économique, un événement majeur organisé par le CMFC en août 2024 à Halifax.

Vers de nouveaux accords : ententes à venir et négociations en cours

Afin de renforcer les liens interprovinciaux et de favoriser la croissance de la francophonie à l'échelle nationale, le gouvernement participe activement aux négociations et soutient la mise en place de nouvelles ententes.

Accord de coopération et d'échanges en matière de francophonie avec le Québec

Cet accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario a pour objectif :

- le développement des communautés francophones au Canada
- la promotion de l'usage de la langue française
- le renforcement des liens entre les francophones des deux provinces
- la contribution au renforcement d'une francophonie inclusive à l'échelle pancanadienne

Dans ce cadre, l'Ontario et le Québec investissent ensemble jusqu'à 500 000 \$ par an pour soutenir des projets conjoints. En 2024-2025, un total de 21 projets ont été approuvés, principalement dans les domaines du développement économique, de la culture, de l'éducation et du tourisme.

Collaboration avec le Nouveau-Brunswick

Une déclaration commune a été signée entre l'Ontario et le Nouveau-Brunswick en avril 2024 pour renforcer la coopération en matière de francophonie et répondre aux besoins en main-d'œuvre bilingue à l'extérieur du Québec. Ce partenariat inclut également une collaboration sur l'immigration francophone.

Un groupe de travail a été formé pour élaborer une entente et une feuille de route.

Sur l'échiquier international

La collaboration au sein de la grande famille francophone est essentielle et porteuse de nombreuses occasions pour des initiatives de partenariat socio-économique.

Grâce à sa participation au Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2022, l'Ontario a pris part à plusieurs discussions bilatérales avec des partenaires internationaux potentiels, ce qui a confirmé son intention de continuer à jouer un rôle actif au sein de l'OIF. Cette approche reflète l'engagement de l'Ontario à se positionner comme un centre dynamique et accueillant pour les étudiants, les familles et les entreprises, en favorisant un environnement qui encourage la croissance, la collaboration et les opportunités.

En 2024, les échanges commerciaux de l'Ontario avec les pays membres de l'OIF ont totalisé 29,9 milliards de dollars canadiens, soit 47,4 % de la valeur des échanges du Canada avec cet ensemble. Ce montant comprend 24,0 milliards en importations (54,2 % de la part nationale) et 5,8 milliards en exportations (31,2 % de la part nationale).

L'Organisation internationale de la Francophonie

Fondée en 1970, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission principale de promouvoir une solidarité active entre ses États et gouvernements membres. Ces membres représentent plus du tiers des États membres des Nations Unies et une population de plus d'un milliard de personnes, dont 321 millions de francophones. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie de développement économique francophone, la participation de la province aux activités de l'OIF vise à aménager un espace économique favorable à la croissance et à l'emploi en intensifiant les échanges sociaux et commerciaux avec la francophonie mondiale.

La Francophonie en chiffres

93
états et gouvernements
membres de l'OIF

4e
langue sur Internet

321 millions
de francophones dans
le monde

5e
langue mondiale

144 millions
d'apprenants du français

Source : Organisation internationale de la Francophonie

Mission économique

L'OIF fait la promotion de les pays francophones comme destinations attractives pour les entreprises et les investisseurs en organisant des missions économiques et commerciales plurilatérales.

Co-commanditée par l'Ontario, la 5^e mission économique et commerciale de l'OIF, et sa première en Amérique du Nord, a réuni à Montréal et à Québec plus de 80 entreprises internationales de différentes régions francophones afin d'identifier et de concrétiser des débouchés commerciaux et d'investissement. Cette délégation internationale a pu rencontrer 200 entreprises du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick à travers des rencontres d'affaires (B2B).



La délégation ontarienne était composée de 14 entreprises francophones ou bilingues œuvrant dans les secteurs désignés par l'OIF, sélectionnées pour leur capacité à opérer en français et à faire des affaires à l'international. Elles ont eu l'occasion d'explorer des possibilités d'affaires avec des entreprises et des partenaires des secteurs suivants :

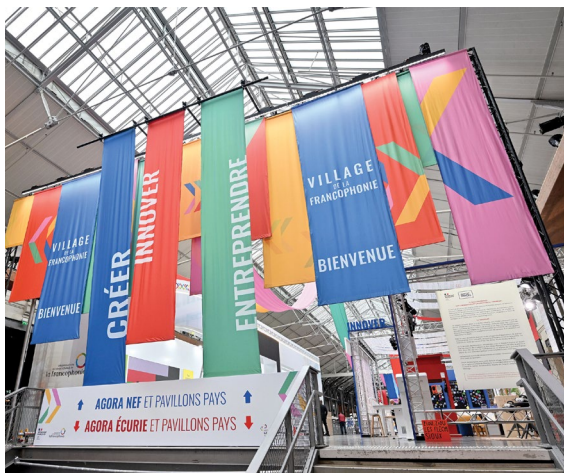
- les énergies renouvelables, y compris l'efficacité énergétique, la transition énergétique, l'électrification des transports et l'industrie des batteries
- les services numériques, y compris les technologies de la santé, les technologies de l'éducation, la cybersécurité et l'industrie des jeux vidéo
- l'agroalimentaire



Lors de la mission commerciale de l'OIF coparrainée par l'Ontario : Dominic Mailloux, président de la Fédération des gens d'affaires de l'Ontario, s'adresse aux délégations.

L'Ontario français à l'honneur au Sommet de la Francophonie 2024

Le Sommet de la Francophonie est la plus haute instance de la Francophonie et se tient tous les deux ans. Il réunit les chefs d'État et de gouvernement de tous les pays membres. Lors du Sommet de 2024, tenu à Paris, l'Ontario s'est démarqué en se positionnant comme une destination incontournable pour le tourisme, une terre d'accueil privilégiée pour les étudiants et professionnels francophones, ainsi qu'une plaque tournante commerciale en Amérique du Nord. Cette présence tentaculaire s'est manifestée à travers plusieurs initiatives majeures :



Présence au Village de la Francophonie de l'OIF :

Pendant quatre jours, l'Ontario a profité de la vitrine exceptionnelle que représentait le Village, en proposant une plateforme interactive et du matériel promotionnel engageant qui ont suscité un grand intérêt de la part des visiteurs. En tout, près de 600 visiteurs ont pu replacer l'Ontario dans un univers francophone, favorisant ainsi de nombreuses possibilités de conversation. À elle seule, la plateforme interactive de l'Ontario a enregistré plus de 2 000 vues, avec une durée moyenne d'engagement de 11 minutes par séance entre le 2 et le 23 octobre 2024.

Événement à l'ambassade du Canada :

L'Ontario, en collaboration avec le Nouveau-Brunswick, a organisé un événement pour les dignitaires des États francophones et des délégations canadiennes, avec une mise en scène d'artistes de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la francophonie canadienne.





Animations au Village de l'OIF :

Représentations d'artistes franco-ontariens et panels à thématique ont permis, en contribuant à l'animation du Village de la Francophonie, de mettre les pleins phares sur l'Ontario.

Au kiosque de l'Ontario dans le Village de la Francophonie : la ministre des Affaires francophones de l'Ontario, Caroline Mulroney, et la sous-ministre Roda Muse entourées de la délégation ontarienne.

Rencontres B2B à FrancoTech :

Des échanges fructueux ont eu lieu à FrancoTech, qui a attiré plus de 2 600 entreprises provenant de 73 pays, donnant ainsi lieu à des discussions et facilitant des possibilités d'innovation entre les acteurs économiques, dont environ 200 avec les délégués de l'Ontario.

Au kiosque FrancoTech de la FGA : le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, et l'honorable Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones de l'Ontario, avec, de gauche à droite, Richard Kempler, directeur général, Dominique Mailloux, président de la FGA, et Sabine Soumare, directrice générale du Carrefour de la recherche sur l'entrepreneuriat féminin.



Prises de parole et rapprochements :

La ministre des Affaires francophones de l'Ontario est intervenue dans le cadre du programme officiel, permettant ainsi à la province de renforcer les liens avec les principaux acteurs de la francophonie.

Avancées des négociations bilatérales à la suite du Sommet OIF

Entente avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : un partenariat en pleine expansion

Depuis la signature du protocole d'entente en novembre 2022, l'Ontario ambitionne de multiplier les initiatives pour renforcer ses liens avec la Belgique, notamment dans les secteurs suivants :

- **Enseignement supérieur** : des missions réussies ont permis de créer des partenariats stratégiques avec des institutions de premier plan, telles que l'Université de Mons et l'Université catholique de Louvain, ouvrant de nouvelles perspectives pour les talents francophones.
- **Éducation** : les discussions se poursuivent au niveau de projets éducatifs visant à créer des liens plus étroits entre les étudiants de l'Ontario et ceux de Wallonie.
- **Francophonie économique** : en s'associant à Wallonie Entreprendre, l'Ontario a amorcé un échange de bonnes pratiques pour stimuler les initiatives économiques franco-ontariennes.
- **Culture** : le groupe de travail bilatéral est actuellement en réflexion, par rapport à d'éventuels projets culturels et innovants.

Collaboration Ontario - France : une coopération renforcée pour l'avenir de la francophonie

Dans la continuité de ses efforts, le ministère des Affaires francophones de l'Ontario a signé en avril 2024 une déclaration historique avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française. Ce partenariat stratégique met l'accent sur la promotion de la langue française et le développement économique francophone, renforçant ainsi l'influence de l'Ontario sur la scène internationale. Un comité de travail a été mis en place pour élaborer un accord de coopération, appuyé par un plan d'action.



Signature d'une déclaration commune : la ministre Mulroney avec Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger.

Conclusion

En 2024, la francophonie ontarienne s'est démarquée par sa détermination, sa diversité et son rayonnement, tant au sein de la province qu'à l'échelle nationale et internationale. Cette année, des avancées considérables ont été réalisées grâce aux stratégies déployées pour stimuler l'épanouissement de notre communauté. La Stratégie pour les services en français et la Stratégie de développement économique francophone continuent de renforcer l'accès aux services publics et de favoriser la prospérité économique de la population francophone, consolidant ainsi sa place au cœur de l'Ontario.

Le succès de ces initiatives a reposé sur une collaboration étroite entre le gouvernement, les organismes communautaires et les partenaires locaux et internationaux. Ces partenariats ont permis d'atteindre des objectifs ambitieux et de continuer à bâtir sur les fondations d'une francophonie ontarienne dynamique et en pleine croissance, tout en facilitant l'accès des entrepreneurs francophones de la province à des marchés nationaux et internationaux dynamiques et prometteurs.

L'Ontario est résolument engagé à poursuivre la valorisation de la francophonie à travers des actions concrètes et des partenariats durables. L'année 2024 fut couronnée de progrès significatifs et nous sommes persuadés que ces efforts contribueront à assurer un avenir prospère et durable pour la francophonie ontarienne, au service de l'ensemble de la province et au-delà de ses frontières.

Rapport sur les affaires francophones

Ministère des Affaires francophones

Gouvernement de l'Ontario

2025